

Promouvoir les droits humains

Une méthode de travail

Ce message est le fruit des échanges dans le cadre d'un atelier du Centre théologique. Ce fut un travail collaboratif, chacun des membres s'est impliqué à partir de ses expériences propres et de ses compétences, avec le souci de s'inscrire dans la réflexion commune : le résultat représente plus que l'addition des différents points de vue, l'échange ouvre à des perspectives nouvelles. Un tel type de travail nous a semblé en accord avec la thématique des droits humains.

Un regard sur notre monde

La Déclaration universelle des droits de l'homme (**DUDH**) date du 10 décembre 1948, elle demeure un idéal commun à atteindre, mais la situation actuelle montre de nombreux dénis des principes qu'elle énonce. Au niveau mondial, les conflits multiplient les victimes (combattants et surtout populations civiles) avec des actions qui peuvent être qualifiées de crimes de guerre, voire de crimes contre l'humanité. Ce climat conflictuel engendre des déplacements de population et parfois l'élimination de certains groupes fragiles, des destructions de biens et des agressions envers la nature ; tout cela multiplie les souffrances et les décès prématurés. Dans la vie quotidienne de notre pays on ressent également un climat de méfiance et d'inquiétude, en raison d'actes violents et de paroles blessantes.



Janvier 2025



Centre théologique

Diocèse de Poitiers

Une voie possible

Après des décennies marquées par un espoir parfois naïf, la tendance actuelle est plutôt à l'inquiétude, avec des peurs relevant d'émotions négatives qui paralysent. Il est utile d'identifier nos peurs, non pour les faire croître, mais pour résister et proposer un chemin constructif. Il est donc important de recourir à la raison sous le mode d'une réflexion éthique et, pour les croyants, à partir des ressources de la foi ; un tel travail mobilise des émotions positives. La DUDH présente une base commune offerte à tous, saluée notamment par des responsables religieux. Face aux violences actuelles, certains ont tenté de disqualifier la référence à la DUDH en lui reprochant son manque d'efficacité ; quant à nous, nous préférons la raviver et la promouvoir. Pour cela, nous retenons des exemples d'actions courageuses entreprises au nom de la dignité humaine. Puis nous mettons en avant une éducation aux droits humains qui passe par des gestes simples et une culture de la rencontre fraternelle, afin de promouvoir une vie commune plus riche et plus humaine. Une telle voie répond à notre aspiration commune au bonheur.

Un engagement moral qui bute sur des difficultés

L'expérience de rencontrer l'autre différent paraît moins confortable que le repli sur un groupe identitaire. Mais la DUDH ose parler de la « famille humaine », nous nous souvenons alors que l'on ne choisit pas ceux qui nous sont donnés comme frères et sœurs. Aussi, la préférence pour l'identique demeure une illusion, pensons à la différence sexuelle qui peut sembler un obstacle et qui pourtant permet les rencontres les plus fécondes. D'ailleurs, la polarisation sur l'identique conduit à exacerber les rivalités. Le désir de rencontre avec l'autre bute aussi sur la mémoire longue de souffrances, d'humiliations, de dominations. Justement l'héritage des droits humains nous offre des critères moraux qui nous permettent non seulement d'accueillir l'autre comme « semblable », mais aussi de travailler à défendre et à promouvoir ses droits lorsqu'ils se trouvent bafoués ; il importe donc de cultiver un esprit de résistance.

Un questionnement sur nos visions de la personne

La DUDH, une charte susceptible d'être prise en compte par les différents peuples, reconnaît un droit à la liberté personnelle reposant sur la dignité inaliénable de chaque être humain. Un cap de civilisation a été franchi, mais cet acquis demeure toujours fragile. Il est contesté par certains, parce qu'il ferait passer l'individu avant le collectif, les libertés risquent alors d'être fortement limitées et les droits humains suspectés.

À l'opposé, un courant libertarien ne considère que des individus centrés sur leur intérêt propre ; il s'ensuit un individualisme qui néglige la dimension relationnelle de l'être humain, on oublie alors que la personne s'épanouit grâce aux relations qu'elle entretient. Quant à la revendication par chacun de ses « droits » propres, elle laisse de côté le versant « devoirs » et l'engagement à l'égard d'autrui. Une éducation positive éveille la conscience personnelle et s'inscrit en des attitudes simples : le respect mutuel, la bienveillance, la générosité, le plaisir de vivre ensemble... Ainsi, la reconnaissance par chacun de sa propre dignité s'accompagne d'une responsabilité envers les autres, ce qui construit un art de vivre humaniste, dans le cadre d'une communauté ouverte à l'universel. À ce propos, la mise en avant de la fraternité, qui fait partie de la trilogie républicaine, donne du goût aux relations du quotidien et rappelle la finalité du politique.

Des interrogations à propos du politique

Nous nous rappelons que la DUDH comprend des droits économiques et sociaux (accès aux biens essentiels), sinon l'énoncé de droits individuels paraît hypocrite. Les pauvretés scandaleuses, à l'échelle du monde et dans notre pays, doivent être considérées comme des dénis de la dignité humaine. Le rôle du politique est alors de promouvoir un bien commun qui comprend le bien de chacun des membres, à commencer par les plus fragiles. Nous constatons que l'organisation actuelle produit des exclusions, au point que certains citoyens se trouvent hors champ et deviennent « invisibles », tandis que d'autres se trouvent exploités de manière honteuse. La référence à la justice sociale demeure essentielle pour que l'énoncé des droits sociaux ne reste pas un vœu pieux. Notre expérience de la politique se trouve questionnée en raison de la dimension universelle de la proclamation des droits humains, ce qui suppose l'orientation vers une paix fondée sur une justice sociale à l'échelle du monde. Or certaines visions du politique commencent par la désignation d'ennemis, de telle manière qu'aucune relation positive à leur égard ne peut être envisagée ; en cas de conflit ouvert, les droits humains fondamentaux sont bafoués. La polarisation sur l'ennemi risque aussi de s'insinuer au cœur de la vie nationale : les pouvoirs autoritaires n'hésitent pas à désigner des « ennemis de l'intérieur » et de les soumettre à des traitements inhumains. À l'opposé de telles dérives, la promotion d'une fraternité ouverte honore le désir humain de faire alliance au lieu de sombrer dans les conflits destructeurs. L'adhésion aux principes de la DUDH, qui dans son préambule retient le mot « foi », suppose un engagement personnel en conscience, à la manière d'une promesse mutuelle sous le signe d'une espérance partagée : nous ne sommes pas condamnés à nous faire du mal, nous pouvons grandir ensemble.

Un point central de la pensée chrétienne

Depuis Jean XXIII, les papes ont mis en avant la référence à la DUDH en soulignant sa profonde cohérence avec l'héritage chrétien. Le 2 avril 2024, le dicastère pour la doctrine de la foi a publié une **Déclaration sur la dignité humaine** qui a été officiellement approuvée par le pape François. Tout en dénonçant les graves violations de la dignité humaine dans le monde actuel, le document appelle à continuer d'avancer vers une plénitude de vie ; pour cela il importe de résister à la tentation du soupçon généralisé, afin de promouvoir la confiance mutuelle et le dialogue à tous les niveaux. Selon la foi chrétienne, « *la dignité de l'être humain provient de l'amour du Créateur qui a imprimé en lui les traits indélébiles de son image.* » (§ 18) Quant à Jésus, Fils de Dieu, il a assumé dans sa totalité l'existence humaine : « *Jésus a apporté la grande nouveauté de la reconnaissance de la dignité de toute personne, et aussi et surtout des personnes qualifiées d'indignes.* » (§ 19) Cet esprit stimule le sens des responsabilités et continue d'inspirer d'heureuses initiatives. Une éducation concrète aux droits humains, une dénonciation courageuse de leur déni, une mise en œuvre de modes de vie respectueux de la dignité humaine, tout cela vaut la peine d'être promu de manière solidaire, en croisant les différences confessionnelles, religieuses, morales et même politiques.

